Consultation des textes réglementaires stockés dans Docleg

Consultation des textes à partir du menu

Sur l'écran d'accueil de Docleg, vous trouvez un menu présentant les textes classés en différentes catégories.

- Première étape : Choisissez une catégorie. Selon le choix opéré :
 - une page s'affiche directement, comportant le titre et la table des matières du texte demandé (par exemple, la loi coordonnée)
 - un certain nombre de sous-catégories apparaissent parmi lesquelles vous devez chercher pour trouver la table des matières souhaitée (par exemple, dans les arrêtés d'exécution soins de santé).
- Deuxième étape : Choisir l'article désiré dans la table des matières.

Remarque : Pour des raisons techniques, certains textes n'ont pas de table des matières avec les articles . Dans ces cas, vous disposez sur la page de titre d'un lien vers le texte complet (en format Word).

Consultation des textes via une fonction de recherche

Docleg contient une fonction de recherche restreinte et étendue.

- La fonction de recherche restreinte
 - o ne cherche que dans les titres des textes
 - o n'offre pas la possibilité de combiner des mots-clefs
 - figure sur la page d'accueil de Docleg.
- La fonction de recherche étendue
 - cherche dans les textes complets
 - o offre la possibilité de combiner des mots-clefs
 - o figure dans le menu en haut de l'écran ("Recherche")